



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Rougemont tenue le 3 mai 2021 à 20h20 par voie de vidéoconférence.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Procès-verbal du 12 avril 2021
4. Finances
 - 4.1 Présentation du rapport financier de la municipalité et du vérificateur pour l'année 2020
 - 4.2 Approbation du paiement des comptes
5. Dépôt de document
 - 5.1 Rapport annuel sur la gestion contractuelle
6. Questions et demandes envoyées par le public
 - 6.1 Installation d'un dos d'âne dans la 4^e Avenue
 - 6.2 Installation d'un dos d'âne et/ou d'un arrêt dans le Rang Double
 - 6.3 Balayage de rue de la Grande-Caroline (entre la rue Principale et la Route 112) et du Rang Double
7. Subventions, commandites et demandes
 - 7.1 École secondaire P-G-O : Gala Méritas 2021
 - 7.2 École secondaire P-G-O : Notre patrimoine local 2021
 - 7.3 Défi contre le cancer de l'hôpital général juif – Demande d'autorisation de passage
8. Avis de motion, lecture, adoption de règlement
 - 8.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2021-303 amendant le règlement de zonage 2018-242 afin de modifier la grille des usages 408
 - 8.2 Adoption du premier projet de règlement 2021-303 amendant le règlement de zonage 2018-242 afin de modifier la grille des usages 408
9. Administration et greffe
 - 9.1 Modification de la résolution 20-01-3875 – *Demande de prélèvement d'eau global – Offre de service Agéos*
 - 9.2 Modification de la résolution 20-12-4081 – *Création et transfert au surplus affecté « Covid »*
 - 9.3 Affectation des surplus 2020
 - 9.4 Autorisation de dépenses « Covid » 2021
 - 9.5 Mandat à Dave Williams Infrastructures – Civil : Plan et devis et surveillance de chantier – Réfection de la conduite d'aqueduc sur une partie de la rue Principale
 - 9.6 Branchement d'égout sanitaire – 370 la Grande-Caroline
10. Ressources humaines
 - 10.1 Embauche d'un journalier saisonnier
11. Voirie
 - 11.1 Achat d'une machine à ligner
 - 11.2 Acceptation de la liste de prix 2021 – Asphalte Bernier inc.
12. Urbanisme
 - 12.1 PIIA – 915, rue Principale



12.2 PIIA – 471, rue Principale

13. Autres sujets d'intérêts pour la municipalité

14. Levée de la séance

Procès-verbal

Ouverture

Monsieur Éric Fortin propose l'ouverture de la séance, sous la présidence du maire, M. Michel Arseneault, à 20h20. Le conseil municipal siège à huis clos en vertu des décrets 177-2021 et 388-2021 du gouvernement du Québec.

Sont présents : Monsieur Michel Arseneault, maire
 Monsieur Jeannot Alix, conseiller au district # 1
 Madame Marielle Farley, conseillère au district # 2
 Monsieur Éric Fortin, conseiller au district # 3
 Monsieur Mario Côté, conseiller au district # 4
 Monsieur Pierre Dion, conseiller au district # 5
 Monsieur Bruno Despots, conseiller au district # 6

formant quorum.

Sont également présents, Madame Kathia Joseph, OMA, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Rougemont et Monsieur Jean-Yves Trottier, CPA, CA, M.Sc. de la firme *Raymond Chabot Grant Thornton*.

21-05-4192

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Jeannot Alix et résolu d'adopter l'ordre du jour.

L'ordre du jour ne peut être modifié.

Vote pour : 6

Vote contre :

21-05-4193

Adoption du procès-verbal du 12 avril 2021

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal à adopter, dans les délais prévus par la loi, permettant la dispense de lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2021, tel que rédigé.

Vote pour : 6

Vote contre :

Présentation et dépôt du rapport financier de la municipalité

M. Jean-Yves Trottier, CPA, CA, M.Sc. de la firme *Raymond Chabot Grant Thornton*, bureau mandaté afin de réaliser les audits de la municipalité, fait la présentation du rapport financier au membre du conseil.

Conformément à l'article 176.2.2 du *Code Municipal du Québec* le rapport financier de la municipalité et celui du rapport du vérificateur pour l'année financière 2020 sont déposés et seront rendus disponible sur le site web de la municipalité.

Une copie du sommaire des états financiers et du rapport sur la situation financière sera rendue disponible aux citoyens sur le site web de la municipalité.

Monsieur Jean-Yves Trottier quitte la séance après la présentation des états financiers et avoir répondu aux questions du conseil municipal.

CLIQUEZ SUR LE NOM DU DOCUMENT QUE VOUS SOUHAITEZ CONSULTER

[SOMMAIRE DES ÉTATS FINANCIERS](#)
[RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE](#)

21-05-4194

Approbation du paiement des comptes

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer et déjà payés a été envoyée au conseil municipal avant la date prévue de leur adoption;



CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pu poser les questions nécessaires afin de procéder aux paiements des comptes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jeannot Alix et résolu d'approuver :

- La liste des déboursés payés d'avance au 3 mai 2021 au montant de **41 063.30\$**;
- La liste des comptes du budget des activités financières au 3 mai 2021 pour un montant total de **134 762.33\$** incluant les quotes-parts trimestrielles de la MRC de Rouville et de la Régie d'assainissement des Eaux usées Rougemont / St-Césaire;
- Les salaires et avantages sociaux des élus, des pompiers et des employés municipaux pour la période du 28 mars 2021 au 24 avril 2021 au montant de **56 335.60 \$**.
- Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à les payer.

Vote pour : 6

Vote contre :

Rapport annuel sur la gestion contractuelle

Conformément à l'article 938.1.2 du C.M., la directrice générale dépose le rapport concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle (RGC) 2020-265.

Le rapport sera disponible pour consultation sur le site internet de la municipalité.

[**CLIQUEZ ICI POUR CONSULTER LE RAPPORT**](#)

Questions et demandes envoyée par le public.

Question no. 1 – Installation de dos d'âne dans la 4^e Avenue

Une résidente de la 4^e Avenue demande au conseil municipal l'installation d'un dos d'âne dans la 4^e Avenue afin de ralentir la circulation. Le service des travaux publics a effectué une recherche et le coût d'un dos d'âne en caoutchouc (à enlever en hiver) est de 140\$ l'unité, à cela il faudrait rajouter le coût d'ajout de signalisation informant de la présence d'un dos d'âne.

Réponse du conseil municipal – Question no.1

Le conseil municipal n'est pas favorable à l'installation d'un dos d'âne. Il propose de demander à la Sureté du Québec des pistes de solution et d'aviser les citoyens fautifs.

Question no. 2 – Installation de dos d'âne et/ou d'un arrêt sur le Rang Double

Un résident du rang Double demande au conseil municipal l'installation d'un dos d'âne permanent dans le rang Double afin de ralentir la circulation. L'ajout d'un arrêt à l'intersection de la rue Napoléon-Giard et du Rang Double est à considérer pour ce secteur où la vitesse des véhicules est problématique.

Réponse du conseil municipal – Question no. 2

Comme pour la question précédente, le conseil n'est pas favorable à l'installation d'un dos d'âne à cet endroit. Il propose de déplacer le radar de vitesse dans le rang Double afin de conscientiser les automobilistes à leur vitesse.

Question no. 3 – Balayage de la Grande-Caroline (entre la rue Principale et la Route 112) et du Rang Double

Un résident du rang Double demande au conseil municipal de procéder au nettoyage de la Grande-Caroline entre la rue Principale et la Route 112) ainsi sur le Rang Double.

Réponse du conseil municipal – Question no. 3

Le Ministère des Transports (MTQ) sera contacté pour le nettoyage de la Grande-Caroline puisque celle-ci est de juridiction provinciale mais un avis sera envoyé à la compagnie afin de les sensibiliser à la problématique. Quant à la partie du Rang Double qui a été salie par des camions effectuant des travaux sur



une propriété privée, le règlement 2008-102 concernant les nuisances prévoit, aux articles 13 à 15 des dispositions relatives à cette situation et un avis sera envoyé aux propriétaires.

21-05-4195

École secondaire PGO – Gala Méritas

CONSIDÉRANT QUE l'école Secondaire P-G. Ostiguy tiendra un Gala Méritas virtuel des élèves mercredi le 26 mai prochain;

CONSIDÉRANT QUE ce gala se veut la consécration du travail et des efforts constants de plusieurs élèves et permet de soutenir leurs objectifs et leurs rêves;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Côté et résolu de confirmer un don de 150\$ à un élève de Rougemont s'étant distingué au cours de l'année scolaire.

Vote pour : 6

Vote contre :

21-05-4196

École secondaire P-G-O : Notre patrimoine local 2021

CONSIDÉRANT QUE l'École secondaire P-G-Ostiguy via le programme Langue et Multimédia adresse au conseil municipal, une demande de commandites pour la préparation du vernissage « Notre Patrimoine Local »;

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux principes établis dans la *Politique de dons et commandites* adoptée par la Municipalité de Rougemont;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité considère qu'il est important de soutenir les élèves dans leur initiative;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'offrir une commandite au montant de 100\$ pour le vernissage « Notre patrimoine local ».

Vote pour : 6

Vote contre :

21-05-4197

Vélo Québec pour le Défi contre le cancer de l'hôpital général juif – Demande d'autorisation de passage

CONSIDÉRANT QUE Vélo Québec - Événements adresse au conseil municipal une demande pour obtenir l'autorisation de passage pour la tenue d'un événement cycliste qui traversera le territoire de la Municipalité samedi le 21 août 2021;

CONSIDÉRANT QUE cet événement a pour objectif de soutenir des programmes de recherches essentiels, des soins d'exception et des innovations de pointe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Côté et résolu d'autoriser le passage dans la municipalité de l'événement cycliste, organisé Vélo Québec – Événements pour le Défi contre le cancer de l'Hôpital général juif, selon le parcours soumis, conditionnel au traitement et à l'attestation de la demande par le Ministère du Transport du Québec.

Vote pour : 6

Vote contre :

21-05-4198

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2021-303 amendant le règlement de zonage 2018-242 afin de modifier la grille des usages 408

Madame Marielle Farley, conseillère, donne l'avis de motion relativement au règlement 2021-303 amendant le règlement de zonage 2018-242 afin de modifier la grille des usages 408 qui sera soumis pour adoption lors d'une séance ultérieure.

La directrice générale dépose le projet de règlement 2021-303 et en fait la présentation. Des copies du projet de règlement seront rendus disponible sur le site internet de la municipalité.



21-05-4201

Modification de la résolution 20-12-4081 – Création et transfert au surplus affecté « Covid »

CONSIDÉRANT QUE la résolution 20-01-12-4081 – *Création et transfert au surplus affecté « Covid »* a été adoptée en décembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE la résolution doit être modifiée afin de soustraire du transfert les dépenses estimatives réalisées en 2020 suite à la pandémie de COVID-19;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu de modifier la résolution 20-12-4081 afin que le paragraphe « En conséquence », se lise dorénavant comme suit :

(...) de créer un surplus accumulé affecté à l'aide « Covid » et d'y transférer un montant de 120 108\$ représentant le montant versé par le gouvernement du Québec à la municipalité de Rougemont moins les dépenses réalisées en 2020.

Vote pour : 6

Vote contre :

21-05-4202

Affectation des surplus 2020

CONSIDÉRANT QUE suite au dépôt des états financiers 2020, la municipalité a généré un surplus considérable;

CONSIDÉRANT QUE de ce surplus, certaines sommes doivent être transférées au surplus accumulé auxquelles elles sont affectées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jeannot Alix et résolu de transférer un montant de :

- 33 243\$ au surplus accumulé affecté à l'eau potable;
- 115 418\$ au surplus accumulé affecté aux projets spéciaux;

Vote pour : 6

Vote contre :

21-05-4203

Autorisation de dépenses « COVID » 2021

CONSIDÉRANT QUE la pandémie actuelle de COVID-19 nécessite l'achat de fournitures et matériels supplémentaires et/ou différents pour la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a créé un surplus « COVID » avec les sommes versées par le gouvernement du Québec pour aider les Municipalité (voir résolution 20-12-4081);

CONSIDÉRANT QUE des dépenses supplémentaires sont à prévoir en 2021 afin de se conformer aux règles de Santé Publique en place et à venir;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de 2006-081 *déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats* a été adopté le 6 décembre 2006;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Côté et résolu de payer à même le surplus « Covid » les dépenses se rattachant à la pandémie en autant que lesdites dépenses soient dans le respect de la délégation de pouvoir rétabli dans le règlement 2006-081. Il est de plus résolu de modifier la résolution no. 21-04-4181 afin de payer la somme du contrat dans le surplus affecté « Covid ».

Vote pour : 6

Vote contre :

21-05-4204

Mandat à Dave Williams Infrastructures – Civil : Plan et devis et surveillance de chantier – Réfection de la conduite d'aqueduc sur une partie de la rue Principale

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder à la réfection de la conduite d'aqueduc de la rue Principale (de la limite de l'ancien village et le chemin de Marieville);



CONSIDÉRANT QUE les travaux sont admissibles à la TECQ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'accepter l'offre de service de Dave Williams, Infrastructures – Civil au montant de 11 000\$ pour la réalisation des plans et devis et au montant de 9 500\$ pour la surveillance de chantier pour les travaux de réfection de la conduite d'aqueduc d'une partie de la rue Principale.

Vote pour : 6

Vote contre :

21-05-4205

Branchement d'égout sanitaire – 370 la Grande-Caroline

CONSIDÉRANT QUE le Propriétaire procède présentement à la construction d'un immeuble de six logements sur le lot 3 261 787 (370, la Grande-Caroline);

CONSIDÉRANT QUE l'égout sanitaire de l'ancienne maison située sur le lot 3 261 787, aujourd'hui démolie, était relié à une conduite privée située sur le lot 1 715 021;

CONSIDÉRANT QUE pour éviter une problématique dans le futur, il a été décidé de procéder au branchement de l'égout sanitaire sur la conduite principale située dans l'emprise de rue;

CONSIDÉRANT QUE bien que le « *Règlement 2016-215 concernant les branchements* » prévoit que tous les frais de branchements sont à la charge du propriétaire, le cas présent a pour but d'éviter des problématiques futures tant au Propriétaire qu'à la Municipalité et qu'en conséquence il importe de répartir différemment le coût des travaux à réaliser et les modalités des travaux à venir;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'autoriser la répartition des coûts de branchement d'égout sanitaire et de l'aqueduc à parts égales et d'accepter l'entente de travaux à signer avec le Propriétaire, tel que rédigée.

Vote pour : 6

Vote contre :

21-05-4206

Embauche d'un journalier de voirie saisonnier

CONSIDÉRANT QUE le besoin de main d'œuvre supplémentaire pour les travaux publics durant l'été;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu de renouveler le contrat de Monsieur Étienne Sénécal au poste de journalier à la voirie pour la période estivale 2021 (mai à septembre) et ce, au salaire et aux conditions préalablement établis et inclus à son contrat de travail.

Vote pour : 6

Vote contre :

Achat d'une machine à ligner

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

21-05-4207

Acceptation de la liste de prix 2021 – Asphalte Bernier inc.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a prévu 50 000\$ de travaux d'asphaltage à son budget 2021;

CONSIDÉRANT QUE Asphalte Bernier inc. a soumis à la Municipalité sa liste de prix à la tonne pour 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Bruno Despots et résolu d'accepter la liste de prix d'Asphalte Bernier inc. et d'autoriser les travaux d'asphalte auprès de ce fournisseur jusqu'à concurrence des sommes prévues au budget 2021.

Vote pour : 6

Vote contre :

21-05-4208

PIIA – 915, rue Principale

CONSIDÉRANT QU' une demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a été déposée par monsieur Dominic Dufresne, représentant STArchitecte, à



Michel Arseneault
Maire

Kathia Joseph
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

PROJET